

uniterre

LE MENSUEL AGRICOLE INDEPENDANT

AG UNITERRE, VENDREDI 27 MARS 2015,
10H-13H YVERDON + TABLE RONDE

L'heure du réveil a-t-elle sonné?

Nous connaissons plus que bien la situation sur le marché laitier. Chaque productrice ou producteur de lait le constate sur sa paie mensuelle du lait. Nous le voyons avec PSL, qui a toujours un avis mais qui n'entreprend rien, avec l'IP Lait qui sabote ses propres décisions, avec la Lactofama qui aggrave le problème ou avec l'USP qui elle aussi, ne sait pas comment continuer. Et alors quoi? Allons-nous rester assis, hypnotisés, comme la souris devant le serpent? La filière a échoué. Tout le monde est coresponsable! Mais personne n'en prend la responsabilité. Allons-nous déjà si mal que nous sommes prêts à courir sans fin, comme le hamster dans sa roue?

Ces deux dernières semaines nous avons pu découvrir dans la presse quelques gros titres (Schweizerbauer.ch): «Subventionner le lait-C à 38 cts est la plus grosse des erreurs», «La valeur du lait se situe à 25.2 cent», «Emmi et Hochdorf annoncent des déductions et des retenues», «Crise de l'euro - Emmi baisse le prix et investit à l'étranger», «Nestlé Konolfingen baisse le prix du lait de 3,6 cts». Ah oui et aussi: «Coop augmente ses bénéfices», «Le bénéfice net de Nestlé dans les six premiers mois représente 4.6 milliards de francs» (Tages Anzeiger).

Nous ne pouvons pas y faire grand chose en tant qu'individus, nous avons les mauvaises cartes en main. Mais pourquoi? Que font ceux qui nous ont amené droit à la crise et devrait nous sortir aujourd'hui du désastre? Est-ce que chaque délégué devient une serpillière dès qu'il encaisse des jetons de présence? Devient-il l'homme à abattre dès qu'il ose exprimer une critique? Que se passe-t-il avec tous nos délégués élus, nos représentants, payés, qui devraient pourtant se battre pour nous? Aha, c'est le marché! Nous ne pouvons rien y faire! Si, nous pouvons faire quelque chose! Uniterre a des revendications claires qui

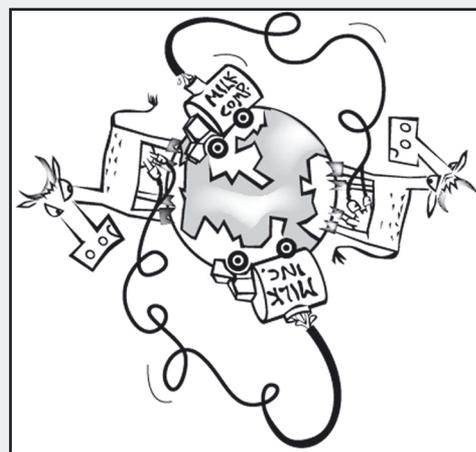
sont applicables dès maintenant ou pour le moins dans un avenir très proche:

- Des contrats d'achat de lait généralisés entre les producteurs et les premiers acheteurs
- Le droit réel des producteurs à ne pas produire des quantités excédentaires
- La participation des producteurs à la régulation des quantités
- Un prix équitable pour le lait

Nous avons besoin de délégués qui se lèvent et qui se battent pour ces revendications. Et si cela ne suffit pas, nous devons les aider. Nous l'avons pratiqué à plusieurs reprises. Si nous attendons encore plus longtemps, il n'y aura plus personne qui pourra se battre pour un prix du lait couvrant les coûts de production.

Heureusement nous avons pu lire d'autres annonces plus réjouissantes. Il y a par exemple celle de la laiterie de Berchtesgarden Land en Allemagne qui continue à payer un prix équitable à ses paysans; malgré la crise. Les clients en étaient informés par le biais de la campagne publicitaire «Un produit Premium ne peut se vendre à un prix discount». La laiterie s'est positionnée sur la région grâce à ses relations étroites avec les producteurs. Elle perçoit l'agriculture locale comme une chance. Voici d'ailleurs un de leurs slogans: «Notre lait n'apparaît pas par miracle en une nuit, c'est le fruit du travail de générations».

Il y a aussi toujours plus de paysannes et de paysans qui s'expriment de manière critique au sujet de la crise. Par exemple, l'un d'entre eux écrivait dans le Schweizer Bauer. «Les paysans se tirent une balle dans le pied». D'autres faisaient remarquer qu'il n'était pas juste d'être obligés de livrer du lait-C. Car le règlement de l'IP-lait laisse le libre choix; mais aucun n'acheteur ne se tient à cet accord.



Chaque ferme choisit au final par elle-même la manière dont elle souhaite se profiler. Beaucoup pensent à arrêter de traire ou ne font plus d'investissements. D'autres espèrent qu'un voisin va jeter l'éponge afin d'avoir la chance de pouvoir agrandir leur domaine. Mais ne nous faisons pas d'illusions. La chute du prix du lait n'est que l'annonce d'une crise bien plus profonde. En Suisse, l'état de santé de la production laitière est un indicateur pour les autres secteurs.

Probablement que certains n'ont pas encore étudié avec détail notre initiative sur la souveraineté alimentaire. Pourtant nous y trouvons justement des solutions, et non seulement pour la branche laitière. Récolter des signatures c'est aussi une forme de résistance! Nous le constatons: les paroles s'envolent, les écrits restent. Notre système de délégués ne fonctionne pas. Personne ne souhaite prendre de responsabilité. Nous ne pouvons plus attendre longtemps que quelqu'un vienne nous extraire de la crise. Nous devons probablement trouver d'autres moyens afin de nous faire entendre. Nous sommes en discussion avec BIG-M. Le réveil est programmé. A vous de décider quand vous souhaitez vous lever.

Ulrike Minkner



Uniterre
AG, lettres lecteurs
Page 2



Interview
De la détresse paysanne
Pages 4- 5



Droits paysans
Une étape de plus
Page 6



Femmes
Souveraineté alimentaire
Page 7

UNITERRE

Assemblée générale

Invitation Assemblée Générale 2015

Vendredi 27 mars de 10h à 13h à Yverdon-les-Bains
au Café Le Tempo, à 5 minutes du P+R de la gare

1. PV de l'AG du 23 mai 2014
2. Rapport de la Présidence
3. Rapport du Secrétariat
4. Comptes 2014, Rapport de la Commission de gestion
6. Budget 2016
7. Adoption des rapports, des comptes et du budget
8. Divers

11h: Table ronde: «L'initiative pour la souveraineté alimentaire en débat»: avec Fernand Cuche, ancien Conseiller d'Etat NE, Luigi d'Andrea, chargé d'affaire StopOGM (sollicité), Christine Held, auteure d'Agrarinfo

13h00 Verrée

17 AVRIL: JOURNÉE INTERNATIONALE DES LUTTES PAYSANNES! INITIATIVE!

La prochaine journée internationale aura pour thème les multinationales, les accords de libre-échange et l'accord transatlantique entre l'UE et les USA. Pour nous, Uniterre, en pleine campagne pour notre initiative sur la souveraineté alimentaire qui demande un marché plus transparent et rémunérateur pour les premiers maillons de la chaîne (paysans et ouvriers) et des frontières qui jouent leur rôle de régulateur dans le flux de marchandises, cela signifie d'en faire une journée nationale de mobilisation.

Nous appelons donc les sections à s'engager massivement pour organiser des stands multiples de récoltes de signatures et des actions de révolte paysanne!

Info? Soutien? Matériel? 021 601 74 67.

LETTRE DE LECTEUR

En toute conscience

J'ai fait mes courses. Pas n'importe où – non, auprès du champion du monde de la durabilité. Il est en même temps le détaillant le plus respectueux des animaux de la planète. C'était écrit noir sur blanc sur le magazine d'information de 118 pages que je n'ai jamais demandé mais que je reçois malgré tout gratuitement dans ma boîte aux lettres. Inutile de dire que je ne cite ici aucun nom. Mais je suis heureux de laisser le monde entier jeter un œil à mon sac de commissions. Avec bonne conscience – et tout aussi important – avec le sentiment d'avoir acheté de manière particulièrement bon marché. Par exemple, grâce à l'offre «Hypermarché», j'ai acheté des émincées de blanc de poulet d'origine suisse en «profit pack» à 2.15.- les 100gr. Comme accompagnement je me sens légitimé de m'offrir un Cabernet Sauvignon/Shiraz d'Australie, qui est proposé à 50% pour la modique somme de 26.85.-. Comme mon distributeur modèle me promet par son slogan «des paroles aux actes» que la durabilité est contrôlée et garantie tout autour du globe, je peux craquer pour une Entrecôte Angus d'Australie, coupée en morceau ou entière, qui m'est proposée pour 4.70.- au lieu de 7.30.-. Je sais pour sûr qu'il ne se cache derrière cette offre aucun transport d'avion cargo à haute dépense énergétique. Si dans le ventre

du paquebot qui transport mon vin, une petite place est trouvée pour faire voyager mon bout de viande de bœuf, je n'ai aucune raison d'avoir mauvaise conscience! Je sais que mon partenaire si fiable ne peut que changer les choses avec moi. Ensemble nous sommes les pionniers de la durabilité. Nous vivons quotidiennement depuis vingt cinq ans nos engagements sociaux et environnementaux - dans tous les secteurs économiques. Avec pour seul objectif de «rendre le monde meilleur». Pour l'Homme, l'animal et la nature. Amen.

Jakob Alt



LETTRE DE LECTEUR

Initiative USP et contre-projet

Alors que l'initiative de l'USP semble relativement inoffensive, elle a permis d'accoucher d'un contre-projet du Conseil fédéral présenté sous la forme d'un article 102a sur la sécurité alimentaire. Sous le couvert des termes «durabilité» et «efficacité des ressources» l'agriculture et le secteur alimentaire doivent devenir plus compétitifs sur le marché international. Celui qui est capable de s'extraire de la brave et chaleureuse Suisse et de se plonger dans l'univers glacé et enneigé du marché agricole international reconnaîtra sans difficulté qu'à l'étranger, l'efficacité des ressources signifie des animaux et des plantes à haute productivité, une masse de produits chimiques et de l'élevage intensif.

Les politiciens agraires européens, américains, chinois et brésiliens ne définissent la durabilité que sur le plan économique. Ils légitiment fausement et hypocritement leur production élevée, voire leur surproduction, par la nécessité d'alimenter les personnes souffrant de la faim. Là bas, le bio et le bien-être animal sont dénigrés avec l'argumentation qu'ils démontrent d'une moins bonne empreinte écologique. Leur postulat: plus grande est la productivité, plus faible est la production de CO₂. Quiconque soutient en Suisse une agriculture paysanne, proche de la nature et respectueuse des animaux ne peut soutenir ce contre-projet.

Dr. Hansuli Huber
Directeur de la Protection Suisse
des Animaux

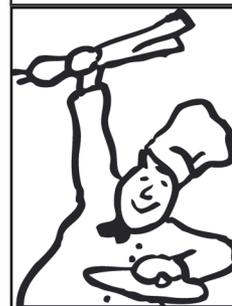
SEMAINE DU GOÛT 17-27 SEPTEMBRE 2015

Renseignez-vous auprès d'Uniterre pour bénéficier d'une inscription gratuite!

La Semaine du Goût est une excellente occasion de rencontrer des citoyen-ne-s, des voisins et de discuter ensemble de la nourriture que nous souhaitons proposer, partager, déguster.

Si vous souhaitez organiser un événement sur votre ferme, avec un restaurateur de votre village, avec d'autres collègues, n'hésitez à nous contacter.

Uniterre, partenaire de la Semaine du Goût



SEMAINE DU GOÛT

Cet espace aurait pu être pour vous!

Placez une publicité dans le journal d'Uniterre
Renseignez-vous!



« Les femmes sèment à tout vent »

INVITATION AUX SEMAILLES DE BLE NEUCHÂTEL LE DIMANCHE 8 MARS 2015, 14h30-16h30

La Marche mondiale des femmes inaugure sa 4^{ème} Action planétaire en semant du blé sur l'Esplanade du Mont-Blanc (au sud de la Place Pury, face au lac), en collaboration avec la Ville de Neuchâtel.

Nous vous invitons à participer à ce moment festif autour de la souveraineté alimentaire. Les enfants sont bienvenus!

Le duo jazz Vanessa Loerkens (violon) et Sylvain Bach (guitare) nous accompagnera.

Programme:

- 14h30: Brèves prises de paroles. Marche mondiale des femmes, autorités politiques, syndicat Uniterre, ...

Semences de blé bio du Val-de-Ruz, par une jardinière expérimentée

- 15h00: Goûter préparé par Alternative Etudiante

Durable

Récolte de signatures pour l'initiative d'Uniterre

LAIT

La crise laitière actuelle est en train de faire des dégâts massifs et irrévocables dans la production laitière paysanne suisse

Aujourd'hui la sécurité de l'approvisionnement laitier, aliment de base, est mise en danger. Il y a six ans, l'Etat s'est retiré de la gestion du marché laitier. L'intention était de faire confiance à la raison des acteurs du marché laitier. De nombreuses décisions fondées sur des intentions louables, communiquées à grand renfort médiatique n'ont jamais été appliquées. Jusqu'à ce jour les producteurs de lait n'ont pas de contrat d'achat de lait à signer. Ils sont exclus de la planification du marché laitier.

La suppression du taux plancher du franc touche aujourd'hui les producteurs de plein fouet. L'absence de règles claires dans le marché a des conséquences fatales et le prix du lait est en chute libre. Une grande partie des producteurs de lait touchera le mois prochain moins que 50 centimes par litre de lait!

Au niveau de la production de Gruyère par exemple, les producteurs ont été avertis à la mi-février que sur les trois premiers mois de l'année seuls 46% du lait seraient payés au prix de référence. Le reste étant vendu à des tarifs de sous-enchère pouvant aller jusqu'à 10 cts/litre.

Avec un tel prix une production de lait durable est impossible! L'instrument de secours mis en place par les Producteurs Suisses de Lait (PSL), la

Lactofama, était censé éviter que les excédents laitiers fassent pression sur le marché. Aujourd'hui cette institution n'est plus en mesure d'absorber toutes les quantités supplémentaires et d'empêcher la sous-enchère. La branche laitière a failli dans sa mission de mettre en place des mécanismes de gestion des quantités afin d'adapter la production à la demande.

L'absence de contrats généralisés entre les producteurs et le premier acheteur est la cause première qui empêche les paysans de renoncer de livrer du lait excédentaire trop bon marché. Le chaos actuel sur le marché menace l'avenir de la branche principale de production de l'agriculture suisse. Ainsi l'approvisionnement de la population avec du lait, aliment de grande qualité

nutritionnelle, est menacé. L'occupation du sol par l'agriculture dans les régions périphériques est mise en danger. Ceci alors qu'il serait de la compétence de l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) de veiller justement à garantir le maintien de ces productions. Sous la houlette du Conseiller fédéral Schneider Ammann, l'OFAG s'est cependant contenté d'édicter sans arrêt de nouvelles ordonnances et règles pour les producteurs de lait. Nous savons qu'il est inutile de chercher des boucs émissaires à la désastreuse crise actuelle. C'est toute la branche qui a failli. L'OFAG a laissé faire. Pour l'instant l'IP-Lait, qui échoue depuis des années à appliquer ses propres règles au marché, n'a pas réussi à faire d'autres propositions que de réclamer des fonds supplémentaires. Ces millions de deniers publics revendiqués

comme aide immédiate n'apporteront cependant qu'un pis aller et n'offrent aucune solution pour le marché. Mais aujourd'hui le temps de l'inaction est dépassé. Il faut redonner le plus rapidement possible une nouvelle perspective aux producteurs de lait, sous peine de faire disparaître la production laitière de régions entières. Pour ces raisons nous demandons:

- **Des contrats d'achat de lait généralisés entre les producteurs et les premiers acheteurs**
- **Le droit réel des producteurs à ne pas produire des quantités excédentaires**
- **La participation des producteurs à la régulation des quantités**
- **Un prix équitable pour le lait**

Uniterre, BIG-M

SUISSE ALÉMANIQUE

Des voix nouvelles pour la défense professionnelle paysanne se font entendre

Les préoccupations liées à la pression accrue exercée sur les petites fermes paysannes créent des remous dans de nombreux secteurs de l'agriculture suisse alémanique. Ainsi plusieurs réunions en vue de la création d'une nouvelle organisation de défense de l'agriculture paysanne se sont tenues en début d'année outre Sarine. Ces paysans, d'origines et de situations très variées, sont révoltés par la menace de leur disparition ordonnée par les réformes des politiques agricoles alors que la Suisse officielle vient de célébrer l'année de l'agriculture familiale. Pour défendre une agriculture paysanne, ils veulent prioritairement abolir le système des UMOS et par la suite réformer l'attribution des paiements directs. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si, dans ce contexte, le VKMB qui avait pourtant soutenu la réforme PA 14-17, vient de sortir une proposition de redistribution des paiements à la sécurité de l'approvisionnement qui représentent 40% des paiements directs. Leur proposition veut plafonner ces contributions à partir de 30ha.

Uniterre suit ces réunions pour créer des liens et se renforcer dans l'ensemble de la Suisse. Nous rappelons à cette occasion que l'initiative pour la souveraineté alimentaire défend une vision globale qui tient compte de ces préoccupations pour réorienter la politique agricole et alimentaire dans le but de défendre et de renforcer une agriculture paysanne diversifiée et durable tant du point de vue économique, social qu'environnemental. Nous ne manquons pas d'occasions pour encourager nos collègues à créer des liens réguliers et des alliances fortes autour de la lutte pour la souveraineté alimentaire. Car ni la grande distribution, ni l'industrie de transformation et les politiciens à leur botte, ne lâcheront gratuitement le pouvoir monopolistique qu'ils tirent de la pêche permanente du dogme de libéralisation des marchés.

En juin 2014, l'association de défense de la stabulation entravée (IG Anbindestall) a été créée en Suisse alémanique. Cette association veut défendre une égalité de traitement entre la stabulation libre et la stabulation entravée. Ainsi des projets

de constructions en stabulation entravée doivent pouvoir être autorisés et encouragés. Ce n'est pas un modèle dépassé, et il n'y a pas de concurrence entre les différents systèmes de stabulation. Chaque paysan doit pouvoir travailler dans la stabulation qui lui convient et qu'il juge opportune pour ses animaux. Les avantages de la stabulation entravée sont, pour l'association, les suivants:

- les animaux se sentent bien; les animaux faibles sont protégés et ne subissent pas de stress permanent, les animaux sont calmes et apprivoisés, chaque animal a sa place.
- c'est un système qui émet peu d'émissions, qui favorise la propreté, de bonnes opportunités d'observation et une bonne prévention des maladies des onglons.
- c'est un système plus répandu pour les vaches à cornes.

L'association veut défendre la responsabilisation des paysans, qui sont les premiers à savoir ce qui convient le mieux à leurs animaux. Elle rejette des nouvelles ordonnances et lois bureaucratiques dénuées de sens pratique

concernant la détention d'animaux.

L'association critique la PA 14-17 qui réduit les paiements directs de la plupart des familles paysannes d'ici 2018. Elle rejette le chantage des programmes volontaires, qui sont obligatoires de fait, si l'on veut conserver sa ferme. Elle lutte également contre toute nouvelle libéralisation des marchés agricoles.

L'association considère les modifications des critères d'UMOS comme contraires aux droits humains. L'arbitraire sous une forme d'uniformisation est érigé en critère de jugement par l'OFAG. Chaque ferme a ses particularités et par ailleurs de nombreux travaux qui ont trait soit à la subsistance ou à la diversification économique par la transformation, distribution et vente ne rentrent pas dans ces critères d'appréciation de la ferme modèle définie par les bureaucrates. L'association appelle tous les politiciens à rejeter ces modifications des critères d'UMOS qui menacent au moins 4'000 fermes.

Rudi Berli

Contact: IG Anbindestall, Hans Rudolf Scheuner, 033. 453 11 87

MEMBRES D'UNITERRE

Qui se préoccupe de la détresse paysanne?

Nous avons rencontré Claude Jaccoud et Jean-Michel Rey, fondateurs de l'Association Solidarité Paysans Romandie. Claude Jaccoud, paysan de la Vallée, et Jean-Michel Rey, travailleur social se connaissent depuis longtemps mais leurs chemins ne se sont croisés que récemment. Ensemble, avec d'autres agriculteurs, ils viennent de fonder Solidarité Paysans Romandie, une association qui veut aller à la rencontre des familles paysannes en difficulté. Un défi d'importance et actuel en ces temps de crise, ou l'identité paysanne est remise en question. Rencontre hivernale dans la ferme de la famille Jaccoud.



Solidarité Paysans Romandie c'est d'abord une rencontre, peu commune, entre un paysan et un travailleur social. Quel chemin avez-vous parcouru pour en arriver là?

C.J.: Je pense être un paysan atypique, comme l'est chaque paysan. Je dis cela parce que nous travaillons tous avec un environnement différent et nous avons tous des histoires et un vécu différent. Nous faisons tous plus ou moins le même métier, mais nous n'avons pas tous le même bagage au départ. Chaque paysan doit faire avec ce qui lui a été transmis et transmettra ce qu'il peut au prochain. Nous sommes donc, selon moi, tous des atypiques, moi le premier.

J-M.R.: On se rejoint. Je pense même que chaque humain est atypique. Il n'y a pas que les paysans. Chaque personne fait ce qu'il peut avec ce qu'il est et ce qu'il a reçu. Dans ma vie «d'explorateur» social, - il aime s'appeler ainsi-, j'ai travaillé avec des hommes et des femmes en détresse, sous dépendance ou avec des jeunes en rupture avec la société ou le monde professionnel. A chaque fois l'histoire individuelle est différente. Nous n'avons pas toutes et tous les mêmes chances au départ. Les dés sont un peu pipés. La société humaine c'est cela. Des individus atypiques.

C.J.: Mes parents n'étaient pas paysans. Mon père était jardinier paysagiste. Ils tenaient un magasin de plantes ornementales. Moi, j'ai toujours voulu être paysan, mais j'ai d'abord cultivé des fleurs avant d'élever du bétail. J'ai bien entendu aidé mes parents au magasin. J'aimais le côté commercial et la relation avec les clients. C'est formateur et utile, aussi pour être paysan. Aller à la rencontre de l'autre, c'est une valeur que mes parents m'ont transmise. C'est en 1989 que j'ai repris la petite ferme

de mon grand-père paternel, qui avait fait faillite. Mon grand-père maternel travaillait dans l'horlogerie. Au moment de la reprise, j'avais un bâtiment vétuste, 1 chèvre, 1 veau et 3,5 ha de prairie à la Vallée. Aujourd'hui, mon fils a repris 43 ha, 70 têtes de bétail dont 30 vaches laitières, dont le lait sert à la production de Gruyère et de Vacherin Mont d'or. Cela n'a pas été simple, mais, avec l'aide de ma conjointe Christiane, nous y sommes arrivés.

J-M.R.: Moi je ne suis pas un enfant du coin. Je suis né à Evillard près de Bienne. Mon père travaillait également dans l'horlogerie. C'est à cause de la crise de ce secteur que j'ai été confronté très tôt à la détresse humaine. En pleine adolescence, notre famille a dû déménager dans un lieu isolé, dans une maison de cure pour alcoolique. Mon père y avait trouvé du travail et a fini par en devenir le directeur. C'est je pense l'une des expériences qui m'a le plus marqué dans ma vie. Après des études d'instituteur à l'Ecole Normale, je me suis retrouvé avec des jeunes en échec scolaire. C'est là que je me suis rendu compte qu'il n'y avait pas de solutions toutes faites pour résoudre les problèmes, mais qu'il fallait trouver des solutions différentes pour chacune et chacun de ces jeunes. C'est ce que j'ai fait toute ma vie. Me battre pour trouver des solutions adaptées pour les personnes laissées au bord du chemin.

C.J.: Parmi ces personnes, il y a aussi des familles paysannes. Mais qui s'en préoccupe? Beaucoup pensent des solutions dans les bureaux, mais qui va sur le terrain? Qui va à leur rencontre pour les écouter et les accompagner pour essayer de trouver des solutions? Il me semble qu'il y a un manque très important. Ce n'est d'ailleurs pas pour

rien que la paysannerie est l'un des secteurs économiques où le taux de suicide est le plus élevé.

Dans les grandes lignes, la politique agricole accepte et revendique une baisse du nombre de fermes. Que celles qui subsistent soient toujours plus grandes, plus performantes, plus spécialisées, plus mécanisées, etc, afin qu'elles soient, paraît-il, mieux préparées à l'ouverture des marchés, à la concurrence. Or, qui dit ferme dit famille paysanne. Cela veut dire que pour chaque ferme qui arrête il y a une double faillite. La faillite économique et la faillite sociale. Cette dernière touche la famille. Lorsqu'elle est en crise les tensions entre les individus qui la composent sont importantes. Il y a aussi de la honte de ne pas avoir réussi. Durant ma vie de paysan j'ai toujours eu des activités annexes. J'ai notamment été contrôleur laitier, inspecteur du bétail et préposé aux cultures. Ces activités m'ont permis de vivre au cœur des problématiques paysannes. J'étais avec ces hommes et ces femmes, dans leurs étables à discuter avec eux, au milieu des bêtes. J'ai vécu les impacts des différentes politiques agricoles sur les fermes. Tout cela a été très vite. Moi qui suis en fin de carrière j'ai vécu la fin de la traction animale et l'arrivée de la grosse mécanisation, l'abandon de la traite à la main et l'arrivée des robots. D'une année à l'autre, dans certaines fermes tout avait changé. La vache pouvait s'appeler Marguerite et l'année d'après elle n'était plus qu'un code barre et un numéro. Cette évolution au pas de charge n'est pas sans répercussion. En quelques années, les familles paysannes se sont fait voler leur métier, leur âme, aux yeux de toutes et tous. En 30 ans, nous sommes passés d'un statut de paysan, celui qui prend soin d'un écosystème agricole, à celui de technicien en production alimentaire pour qui le métier ne se résume qu'à des chiffres et de la prouesse technique. Ce n'est pas rien comme évolution. Dans bien des régions, la situation est explosive et la détresse est latente. Alors oui des laissés-pour-compte sur le bas-côté de la route il y en a aussi dans la paysannerie.

J-M.R.: Pour moi une société qui laisse mourir sa paysannerie est une société qui se meurt. J'ai donc décidé de me consacrer à cette cause. Mais seul ce n'était pas possible. Je ne connais pas bien le milieu, mais j'espère que

mon vécu et mon expérience professionnelle dans le domaine social et de la relation d'aide serviront à construire des solutions aux problèmes rencontrés.

Comment est-ce que l'idée vous est venue?

C.J.: En fait j'ai toujours été proche des problématiques paysannes. Je suis aussi chrétien. En tant que paysan et chrétien, je me suis rendu à de nombreuses rencontres, dont les «Bauern-Konferenz» de la «Stiftung Schleife» à Winterthur. Je me suis enrichi des nombreux témoignages des familles paysannes et j'ai multiplié les échanges de part et d'autre de la Sarine. En 2014, à Estavayer-le-lac, il y a eu une rencontre témoignage similaire. On parlait beaucoup de l'émission de Temps Présent sur la détresse des paysans, qui venait d'être diffusée. C'est à cette période qu'avec Jean-Michel nous avons eu nos premières discussions sérieuses au sujet de la création de l'association.

J-M.R.: Nous nous sommes dit qu'il fallait faire quelque chose. Nous avons donc pris contact avec Valérie Miéville-Ott d'AGRIDEA qui travaillait sur un important projet dans ce domaine. Nous avons longuement discuté avec elle. Malheureusement son projet a pris du

Solidarité Paysans Romandie

079 3 55 77 99
Permanence téléphonique
du lundi au vendredi de 9h à 12h15
contact@solidaritepaysans.ch

MEMBRES D'UNITERRE



retard. Nous avons donc décidé de nous lancer pour que le dossier avance. Elle nous a vivement encouragés et nous a fourni de nombreux contacts.

Avant de créer l'association, nous sommes allés visiter d'autres structures qui font un travail similaire en Europe. Nous avons rencontré l'association Solidarité Paysans en France. Ses membres nous ont fortement encouragés à commencer. L'association nous a même transmis généreusement tous ses documents pédagogiques et de communication ainsi que ses statuts. Elle s'est rendue très disponible pour nous aider à démarrer. Nous nous sommes rendus également à une rencontre européenne. Partout l'accueil a été très chaleureux et constructif. Tous nous ont soutenu dans notre démarche. C'était très motivant et cela nous a permis une création rapide de la structure romande.

Comment et quand pensez-vous démarrer?

C.J. : Nous venons de créer l'association. Actuellement nous rencontrons

les organisations agricoles qui veulent bien nous recevoir. Nous sommes d'ailleurs très intéressés à développer une collaboration avec Uniterre. Reste à savoir comment. Nous voulons instaurer un dialogue ouvert et transparent avec le plus grand nombre, afin de faire connaître l'association auprès des familles paysannes. Nous savons aussi qu'il y a de nombreuses organisations paysannes qui font un travail remarquable, sur le terrain. Il y a des coopératives, des associations, etc. Nous souhaitons aussi les rencontrer et éventuellement collaborer avec elles, au cas par cas et selon les besoins.

J-M.R. : Nous allons démarrer dès le mois d'avril 2015 et dès les premiers appels. Nous ne savons pas trop à quoi nous attendre. On va essayer d'aller rencontrer les gens qui nous le demandent, le plus rapidement possible. Ensuite il faudra bien que nous réfléchissions à optimiser nos déplacements. L'idéal serait de constituer des petits groupes dans les régions et de former ainsi un

réseau de Solidarités paysans, à l'image de ce qui se fait en France. Les sections d'Uniterre pourraient-elles jouer un rôle? C'est une discussion que nous pourrions avoir avec Uniterre. Pour nous tout est possible. Nous ne voulons pas nous fermer de portes avant même d'avoir commencé.

Financièrement, comment pensez-vous vous en sortir?

C.J. : C'est une question importante. nous recherchons des moyens financiers. C'est aussi une des raisons pour laquelle nous rencontrons différentes organisations et institutions. Nous cherchons également des dons privés.

J-M.R. : Nous allons créer également un «club» des Mille, réunissant des personnes engagées à nous soutenir financièrement chaque année en versant 1'000 francs. Cela fonctionne pour différentes structures hors du monde agricole, pourquoi pas reproduire ce qui fonctionne bien ailleurs?

Selon vous, qu'apporte le travail d'Uniterre dans cette problématique?

C.J. : Uniterre est une organisation agricole importante. Elle est très proche des préoccupations paysannes. Ses activités, son esprit de solidarité et ses actions ont mis au grand jour des problématiques

profondes. Sans Uniterre il n'y aurait sans doute pas eu de Temps Présent sur la détresse des familles paysannes. La grève du lait européenne a choqué le monde entier. Sans ce type d'action, la prise de conscience des citoyens serait bien différente.

J-M.R. : J'avoue ne pas bien connaître l'organisation. Cependant, un ami me transmet régulièrement des articles du journal d'Uniterre. L'initiative populaire sur la souveraineté alimentaire lancée récemment me paraît aussi un excellent moyen d'entrer en dialogue avec la population. Elle aborde les thèmes centraux qui touchent non seulement la paysannerie mais également notre alimentation, notre culture et finalement les valeurs fondamentales de notre société. Il me semble donc important de la soutenir. Une paysannerie vivante et correctement rémunérée, c'est tout cela d'appel en moins à Solidarité Paysans.

Propos recueillis par Nicolas Bezençon

Solidarité Paysans

Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 9h00 à 12h15 au 079 3 55 77 99 ou par mail à contact@solidaritepaysans.ch www.solidaritepaysans.ch





DOMAINE DE LA MERMIERE

1286 Soral - www.mermiere.ch

A la Mermière, on travaille la terre comme à Uniterre. Simplement, avec le cœur et les mains.

**NESWLETTER
UNITERRE**

Recevez-vous notre newsletter?
Nos mails, nos sms? Transmettez-nous votre adresse mail et votre natel

Metrabol
Bolus après-vêlage
Nettoyage et tonus

Taritral
TARIR avec la nature
sans antibiotique

Ovulitral
Le geste FERTILITÉ

LGC SA
1627 Vaulruz

www.altagenetics.ch 026 913 79 84

INITIATIVE

Afin de faire le point à la mi-mars sur l'avancée de la récolte, nous avons d'ores et déjà prévu une journée de validation des signatures reçues dans les bureaux de Lausanne (tri par commune, courrier, et envoi) le 20 mars.

Pour ce faire nous avons absolument besoin que vous renvoyez les signatures déjà récoltées à:

Initiative souveraineté alimentaire, Case postale 925. 1001 Lausanne.

Au plus tard pour le 15 mars 2015

INTERNATIONAL

Droits paysans à l'ONU: l'alliance grandit

Une délégation de La Via Campesina, réunissant des représentant-e-s d'Europe, d'Amérique latine, d'Afrique et d'Asie était présente à Genève pour participer activement à la seconde session du groupe intergouvernemental du Conseil des Droits de l'Homme visant à rédiger une déclaration internationale sur les droits des paysans et autres personnes travaillant en milieu rural. Elle était renforcée par la présence d'alliés tels que les représentants des pêcheurs, peuples nomades et indigènes et les travailleurs agricoles.



Ce processus visant à obtenir une déclaration promouvant et protégeant les droits des paysans ne date pas d'hier. Il a démarré dans les années 2003-2004 au sein de La Via Campesina. Il a pénétré les arcanes du Conseil des Droits de l'Homme en 2008, via le Comité consultatif qui a été chargé de mener plusieurs études pour démontrer l'utilité ou non d'une telle déclaration. C'est en 2012 que l'Assemblée du Conseil des Droits de l'Homme a chargé la Bolivie de mettre sur pied un groupe de travail intergouvernemental qui avait pour tâche d'élaborer une déclaration internationale sur la base des documents existants. Depuis, le travail va bon train malgré les réticences plus ou moins marquées de certains États dont l'Europe et les USA.

2014, l'Europe en ligne de mire

Dès 2014, la Coordination européenne Via Campesina a mis ce dossier en tête du plaidoyer européen et national. S'en sont suivis des séminaires de formation, des plaidoyers auprès des capitales, la construction d'alliances au niveau national, un lobby serré auprès des délégations des États lors des sessions du Conseil des Droits de l'Homme. Avec pour résultat, en juin 2014, de briser le bloc européen et de le pousser à s'abstenir plutôt que de s'opposer à la poursuite du processus.

Une déclaration renforcée

Dans le second semestre, La Via Campesina s'est préparée à des consultations informelles menées par la Bolivie et à sa participation à la seconde session du groupe intergouvernemental. Elle a notamment renforcé son argumentaire pour défendre le maintien dans la Dé-

claration de droits spécifiques tels que l'accès à la terre, aux semences, à la biodiversité, à des prix et salaires équitables, ou à la souveraineté alimentaire. Elle a également réaffirmé l'identité paysanne, souhaitant conserver une définition inclusive et dynamique du terme paysan. Enfin, elle a souhaité renforcer la déclaration avec de nouveaux articles ayant trait à la sécurité sociale, la santé, l'égalité homme-femme et la liberté syndicale. Dans cette optique, elle n'a pas hésité à argumenter en présentant de nombreux exemples, au nord comme au sud, où ces droits étaient bafoués. Elle a pu s'exprimer oralement lors de la consultation informelle et a fourni un rapport écrit à la Bolivie chargée de rédiger le nouveau texte.



Les Etats débattent

Début février 2015, la seconde session du groupe intergouvernemental s'est tenue à Genève au Conseil des Droits de l'Homme. Le nouveau projet de Déclaration a été transmis par la Bolivie à la fin janvier. Deux jours de

travail intenses ont été nécessaires à la délégation de La Via Campesina et à ses alliés pour discuter, analyser et faire des propositions d'améliorations sur les 28 articles en anglais qui composaient le nouveau texte. Exercice complexe pour une délégation réunissant des délégués de 3 langues différentes et provenant de plus de 11 pays différents (Suisse, France, Allemagne, Espagne, Indonésie, Pakistan, Mongolie, Afrique du Sud, Sénégal, Argentine et Nicaragua). Cela a été possible grâce à la volonté de toutes et tous d'y parvenir et avec l'appui précieux d'interprètes bénévoles de La Via Campesina. Exercice que l'Union européenne, elle, ne semble pas avoir réussi ou voulu accomplir. Ainsi, lors de l'ouverture de la session, plusieurs États ont regretté l'arrivée tardive du nouveau texte rendant l'exercice difficile puisque les Délégations basées à Genève n'avaient pas reçu de directives de leurs capitales. Néanmoins, tout en y mettant les formes du type «se sont nos commentaires préliminaires», plusieurs États se sont pliés avec fair-play à l'exercice: les pays latino-américains, les pays asiatiques, les États-Unis, la Suisse, l'Afrique du nord et l'Afrique australe. Une fois de plus, l'Union européenne a plus que traîné les pieds et profité de ces délais serrés pour se défilier.

Une société civile engagée

Il n'en reste pas moins que la société civile n'a pas hésité à prendre la parole. Article par article, elle a argumenté sur les raisons de maintenir ou renforcer le texte. Elle a par exemple soulevé le fait que certains passages de la Déclaration avaient été affaiblis par la volonté d'utiliser un langage «agréé» au sein des Nations Unies. C'était clairement le cas pour l'accès à la terre, la liberté syndicale ou le droit à un revenu digne. Elle a fait des propositions très concrètes. Elle a pu donner des exemples permet-

tant d'imager ses propos. L'Europe qui a toujours beau dos de dire qu'elle soutient des projets de coopération internationale pour soutenir les droits des paysans au sud s'est faite rappeler à l'ordre par des situations frappantes venant de France ou d'Allemagne: par exemple le fait qu'en France, de nombreuses familles paysannes font appel à l'aide alimentaire ou se nourrissent dans les Restaurants du Cœur en raison d'un système économique alimentaire qui les a dépossédés de leur droit de produire leur propre alimentation. Ou qu'en Allemagne, des paysans soient criminalisés dans leur lutte pour conserver leurs semences paysannes. Ainsi, si des exemples marquant nous sont parvenus d'Afrique, d'Amérique centrale, ou d'Asie, notre Vieux Continent ne pouvait se dédouaner de ses responsabilités.

Des alliés solides

La Via Campesina a vu le front souhaitant une Déclaration se renforcer par la participation active de représentant-e-s des pêcheurs, des nomades, des peuples indigènes ou des travailleurs agricoles. Chacun d'entre eux a pu amener sa pierre à l'édifice en explicitant sa spécificité: par exemple droit à la mobilité pour les peuples nomades, le droit à la reconnaissance des savoirs traditionnels ou encore l'accès à l'eau, la fin de l'accapement des mers, la sécurité sociale ou le droit à l'organisation syndicale dans les plantations. Assurément, nous sommes sur la bonne voie. Mais le processus est lent et le diable se cache dans les détails. Même les pays favorables à une Déclaration chercheront à affaiblir les passages qui peuvent les déranger dans leurs réalités nationales. Ainsi, nous devons nous battre pour l'existence d'une telle déclaration, mais aussi et surtout pour un contenu solide qui protège nos droits!

Valentina Hemmeler Maïga



INITIATIVE

Femmes en faveur de la souveraineté alimentaire

En tant que femmes, nous soutenons l'initiative pour la souveraineté alimentaire.

Les femmes de Via Campesina et Uniterre s'engagent pour la souveraineté alimentaire, partout dans le monde. Nous soutenons les mouvements populaires pour la souveraineté alimentaire car il est important de s'opposer à la politique néolibérale des gouvernements et de faire émerger des solutions porteuses d'avenir.



Les femmes d'Uniterre lors d'une manifestation en 2012 sur la place fédérale.

La Constitution suisse stipule à propos de l'égalité entre femmes et hommes: «L'homme et la femme sont égaux en droit. La loi pourvoit à l'égalité de droit et de fait, en particulier dans les domaines de la famille, de la formation et du travail. L'homme et la femme ont droit à un salaire égal pour un travail de valeur égale» (art. 8, al. 3).

La réalité est loin de correspondre à ce postulat. L'initiative sur la souveraineté alimentaire en Suisse ne demande pas explicitement de «nouveaux» droits pour les femmes. Mais la mise en œuvre des articles de l'initiative sera immanquablement bénéfique pour les femmes.

Ici et partout à travers le monde, l'accès des femmes à la terre est très restreint. En Suisse seulement 8% des exploitations agricoles sont gérées ou cogérées par des femmes. C'est pourquoi nous demandons que les fermes se repeuplent, au lieu d'être désertées de plus en plus! Le travail doit se répartir de manière égalitaire sur davantage de personnes, hommes, femmes et jeunes. Non à la multiplication des machines de plus en plus grandes et de plus en plus chères, qui ne font que gonfler la consommation d'énergie. Non à l'agrandissement permanent des exploitations, qui constitue une surcharge croissante de travail. Si nous rejetons ces dérives, c'est en raison des charges financières grandissantes et des rapports de dépendance problématiques qu'on nous impose, mais aussi parce que ce modèle n'est pas porteur d'avenir. D'ores-et-déjà, le capital des exploitations agricoles

se fonde à 50% sur des emprunts. Les femmes sont elles aussi sous le joug de cette dette, bien que notre pouvoir décisionnel concernant les dépenses soit souvent très modeste.

Les nombreuses facettes de la violence faite aux femmes. Quand les gros soucis financiers se conjuguent à l'épuisement physique et psychique, il en découle souvent des conflits lourds pour les familles. Dépressions et idées suicidaires pèsent sur le vivre ensemble à la ferme. La seule issue est de faire connaître la réalité de ces problèmes et d'en rechercher les causes. Celles-ci ne sont pas liées à un échec personnel, mais à une carence du système dans son ensemble. Un système qui transforme les denrées alimentaires en produits industriels remplaçables à volonté. Tant que les écoles et les institutions de formation continueront de marteler que les fermes doivent «s'agrandir ou abandonner», le changement de cap ne sera pas possible et les jeunes resteront prisonniers de l'idéologie de la croissance.

Nous demandons un contrat de travail décent et harmonisé au niveau suisse pour toutes celles et ceux qui travaillent dans le secteur agricole. Seul un contrat-type négocié à l'échelle nationale permettra de garantir l'égalité entre femmes et hommes, de régler les prétentions salariales et d'unifier les conditions de travail. Le cas des femmes et d'autres membres de la famille travaillant sans salaire et sans protection sociale dans les fermes

reste très fréquent, rappelle une étude récente. C'est pourquoi nous voulons que les femmes travaillant dans les exploitations bénéficient elles aussi d'un contrat de travail et donc d'un salaire. Nous demandons ainsi une convention juridiquement valable qui garantisse aux femmes un compte à leur propre nom et une protection sociale correcte (AVS, etc.).

Nous demandons la protection du droit des paysannes et paysans de disposer de nos semences. Le libre-échange procure d'énormes avantages aux multinationales de l'agro-business, notamment en ce qui concerne les semences. D'où l'importance de notre revendication. Nous voulons maintenir notre droit de multiplier, planter, échanger, partager et vendre nous-mêmes nos semences locales. Ce droit ne va pas de soi et est déjà supprimé dans de nombreux pays. En Suisse la situation reste confortable pour l'instant, mais les semences d'origine paysanne sont devenues rarissimes. Les anciennes variétés bien adaptées se trouvent encore dans les jardins des paysannes et ce sont souvent les femmes qui «préservent» ces vieilles variétés. Celles-ci sont aussi cultivées par le mouvement du jardinage urbain et se retrouvent dans les jardins, les coopératives maraîchères et certaines exploitations spécialisées cultivant des variétés locales. En revanche pour l'agriculture, les producteurs de semences ne proposent que quelques variétés fortement uniformisées, avec les engrais et les cocktails chimiques qui s'y rapportent.

Et il faut inscrire l'interdiction du génie génétique dans la Constitution, car cette technologie accroît fortement le pouvoir des multinationales dans le secteur agricole, outre le fait qu'elle pollue nos sols et nous soumet à une dépendance financière toujours plus marquée.

L'initiative demande le renforcement des structures régionales. Des structures locales de bonne qualité signifient pour les femmes et les hommes des opportunités de travailler et de gagner sa vie, et créent donc une protection sociale dans les régions. C'est le moyen d'enrayer l'exode rural et le chômage à la campagne. Or la politique agricole actuelle discrimine les petites exploitations. Les femmes se retrouvent fréquemment dans des situations précaires. Ce constat vaut

également pour les grandes exploitations fortement endettées. Souvent les femmes travaillent à moindre salaire et à temps partiel ou alors sur appel. Dans cette situation, la vente directe, les structures régionales fortes comme les moulins, boucheries, boulangeries, menuiseries et autres arts-et-métiers nous permettent de conserver la valeur ajoutée dans les régions. C'est ainsi que les régions restent attractives et que les écoles, bureaux de poste et autorités locales peuvent se maintenir à proximité. C'est là un soutien inestimable qui nous confère de nouvelles libertés. Ainsi, la prise en charge des enfants n'incombe plus uniquement aux femmes, avec l'ouverture de structures d'accueil. Les maternités sont maintenues et la prise en charge médicale pour celles et ceux qui en ont besoin n'est pas privatisée. Les postes de travail restent dans la région et créent de nouvelles opportunités pour les jeunes.

De nombreuses multinationales notamment de l'agro-business ont leur siège en Suisse. Au lieu de les favoriser par des baisses d'impôts, l'Etat devrait les taxer davantage et exiger le respect des droits humains dans leurs pays d'activité. Ce sont les femmes et les enfants qui souffrent le plus de la faim et de l'injustice. Il faut donc enfin demander des comptes aux multinationales pour leur pillage des êtres humains et de la nature.

Le rapport sur l'agriculture mondiale dit: «La faim est un problème principalement rural et ne peut être vaincue que sur le plan local». C'est pourquoi nous déclarons que l'industrialisation de l'agriculture aggrave le clivage entre les «pauvres» et les «riches» de ce monde. L'industrialisation est un problème, et non la solution pour l'agriculture!

Nous voulons que l'initiative sur la souveraineté alimentaire ouvre et anime le débat sur l'alimentation et l'agriculture en Suisse. Discuter dans ce pays de l'importance des structures locales, des conditions sociales et de l'interdiction du génie génétique en agriculture, c'est renforcer le mouvement mondial pour la souveraineté alimentaire.

Position des femmes d'Uniterre sur l'initiative de souveraineté alimentaire (Uniterre, 27.1.2015)

SANTÉ

Stratégie antibiotique (StAR): la Confédération compte-t-elle les étoiles?

Il y a trois ans déjà, Uniterre avait organisé une conférence de presse sur la résistance aux antibiotiques en compagnie de Kometian et de l'organisation de protection des consommateurs du nord-ouest. Il s'agissait de tirer la sonnette d'alarme et de relever les causes de ce système à la dérive et d'esquisser les solutions possibles. Voici que le Conseil fédéral réagit. Ou en fait-il trop? Combien va coûter l'ensemble de la stratégie? Qui fera les contrôles? Qui paiera au final? Ces aspects comme d'autres ont été soulevés dans notre réponse à la consultation. Nous en publions ci-dessous quelques extraits.

Sur mandat des Conseillers fédéraux Berset et Schneider Ammann, trois offices fédéraux («santé», «sécurité alimentaire et affaires vétérinaires», «agriculture» avec l'appui de celui de «l'environnement») ont développé une stratégie nationale contre les résistances aux antibiotiques. Très complète, elle a été présentée au public. Elle est composée de huit champs d'action qui sont eux-mêmes subdivisés en sous thèmes.

Nous constatons d'emblée qu'en Suisse, il n'y a qu'une seule estimation des conséquences de la résistance aux antibiotiques. Elle provient de 70'000 infections nosocomiales, qui ont conduit à la mort d'environ 2'000 patients et engendré des coûts de 240 millions de francs. La part provoquée par des bactéries résistantes n'est par ailleurs pas connue. En Suisse, les maladies SARM chez l'humain auraient diminué de 13% en 2004 à 5% en 2014. SARM est l'abréviation pour staphylococcus aureus résistant à la méthicilline. Malgré cette situation claire (les experts affirment que 98% des infections SARM ne sont pas liées à la détention des animaux) les animaux de rente et leurs propriétaires sont fortement soupçonnés d'en être responsables; non seulement dans les médias, mais aussi dans le rapport fédéral.

Le papier de stratégie suggère de mettre en place des standards et des directives pour la bonne pratique paysanne. De notre point de vue, il n'y a pas besoin de nouvelles directives, standards, labels ou contributions pour la santé des animaux comme elles sont proposées dans le rapport. Uniterre s'oppose aussi clairement à des indications du type «produit sans antibiotique» ou autres labels du genre.

Nous constatons que la politique agricole actuelle force à la détention d'élevages toujours plus grands. Nous sommes convaincus que cette stratégie est diamétralement opposée aux objectifs principaux exposés dans le rapport sur les antibiotiques. Le nettoyage structurel basé sur le slogan «croître ou disparaître» encourage l'élevage «de masse» et la construction de fabriques d'animaux. Il est donc dans un premier temps indispensable d'obtenir un consensus au niveau national: souhaitons-nous des élevages sains ou voulons-nous toujours plus d'élevages intensifs avec des animaux à haute productivité et de la production bon marché pour pouvoir croître notre compétitivité sur le marché mondial?

Uniterre s'est exprimé depuis longtemps sur le fait qu'il fallait améliorer les conditions cadres des paysans. Nous promovons une agriculture paysanne proche de la nature, diversifiée et orientée vers les besoins locaux. L'industrialisation de la chaîne agroalimentaire conduit à des problèmes toujours plus importants, tant pour les Hommes que pour les animaux.

Nous sommes également d'avis que les paysannes et paysans ne doivent pas être laissés en plan en ce qui concerne l'élimination du lait contenant la présence d'antibiotiques. Nous attendons l'élaboration d'un concept permettant l'élimination de ce lait et que celui-ci soit financé par l'Etat et les firmes pharmaceutiques. Cela vaut également pour la médecine humaine, dans les hôpitaux. Car là également, des substances contaminées finissent dans les eaux.

Une étude actuelle de l'institut allemand pour l'évaluation des risques a

permis de mettre en évidence les liens suivants: plus le nombre de places d'engraissement par exploitation est faible, plus l'apparition de SARM est réduit (5'000 places d'engraissement, 71% de SARM, 500 places d'engraissement: 26% de SARM). Le Conseil fédéral a assoupli il y a quelques années la limite supérieure pour le nombre d'animaux. Ainsi, en Suisse également, il est possible d'avoir 2'000 porcs à l'engraissement ou plusieurs dizaines de milliers de volailles. Ce choix devrait être questionné en regard des risques connus et encourus.

C'est pourquoi l'orientation de la politique agricole est au centre de ce débat. Une stratégie sur les antibiotiques doit s'autoriser ces questions. Sinon nous courons à la farce.

Ulrike Minkner

AGENDA

15 février - 15 mars 2015

Action 100 personnes x 100 signatures = 10'000 signatures
info@souverainete-alimentaire.ch
www.souverainete-alimentaire.ch

Cycle de conférences de Fernand Cuhe: «Souveraineté alimentaire et commerce équitable»:

6 mars, 20h
Hôtel-de-Ville de Vuipens

9 mars, 20h
Salle de Paroisse du Mont-sur-Lausanne

Judi 19 mars, 20h00
Le Peu-Péquignot, Relais équestre

Mercredi 25 mars, 20h00
Porrentruy, salle des Hospitalières, Grand-Rue 5

7 mars, Berne, 13h30
Schützenmatte

Manif nationale: pour l'égalité salariale, contre la violence faite aux femmes, pour la paix et la souveraineté alimentaire.

www.marchemondiale.ch

«Perspectives féministes du Sud sur les solutions paysannes aux changements climatiques»

5 mars 2015, 20h

Elizabeth Mpfu, coordinatrice générale de La Via Campesina, paysanne au Zimbabwe, Maison des Associations, rue des Savoises 15, Genève.

TABLE RONDE

13 MARS 2015, À 20H, COURTÉTELLE

«AGRICULTURE ET ALIMENTATION

LIBÉRALISÉES: QUEL AVENIR?»

au restaurant LA PALMERAIE (près de la gare)

Cette soirée, organisée par Uniterre JU/JB, est soutenue par les chambres d'agriculture du Jura, du Jura bernois et la FRC JU.

Participeront à la table ronde:

MM. Christian Hofer et Dominique Kohli pour l'OFAG qui présenteront le projet de libéralisation de l'agriculture suisse

M. Claude Schoenberg, paysan à Sonvilier, membre de la chambre d'agriculture JB

Mme Valérie Miéville, co-auteur du livre "Malaise en agriculture"

M. Pierre-Alain Fridez, médecin généraliste évoquera le rapport entre l'agriculture, la nourriture et la santé humaine

Mme Catherine Morand, de Swissaid qui nous parlera du marché agricole mondialisé

La présidence sera assurée par M. Paul Sautebin, président Uniterre JU/JB



Uniterre utilise les logiciels Cresus. Et vous ?

Cresus Comptabilité, Cresus Salaires et Cresus Facturation : le trio gagnant

www.cresus.ch



www.uniterre.ch

Responsable du journal:
Valentina Hemmeler Maïga v.hemmeler@uniterre.ch

Imprimerie, annonces:
Imprimerie du Journal de Sainte-Croix et Environs, 1450 Sainte-Croix, Tél. 024 454 11 26

Secrétariat du syndicat:
Uniterre, av. du Grammont 9, 1007 Lausanne.
Tél: 021 601 74 67, Fax 021 617 51 75,
Courriel: info@uniterre.ch

Abonnements et changements d'adresse:
Claude Mudry, Bellevaux 50, 2518 Nods, 079 365 76 10, c.mudry@uniterre.ch
Cotisations annuelles Paysan: Fr. 200.-
Sympathisant: Fr. 150.- Soutien: Fr. 400.-
CCP 17-6872-4, Banque Raiffeisen, Compte Uniterre No 28496.55, 1564 Domdidier

Commission «par l de lait, 1.- pour le paysan»:
Nicolas Bezençon, 021 601 74 67, lait@uniterre.ch
Commission grandes cultures et viande:
Nicolas Bezençon, gvciande@uniterre.ch

Commission internationale Uniterre:
Rudi Berli, av. des Gares 15, 1201 Genève
Tél. 078 707 78 83, ciu@uniterre.ch
Coordination Européenne Via Campesina:
Valentina Hemmeler Maïga, v.hemmeler@uniterre.ch
Commission vente directe:
Nicolas Bezençon, n.bezencon@uniterre.ch
Commission jeunesaccès à la terre:
Valentina Hemmeler Maïga, v.hemmeler@uniterre.ch
Président: Charles-Bernard Bolay charles-bernard@bluewin.ch